

Public

Personnel encadrant des opérateurs N1 intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation...)

Pré-requis

Niveau 1 en cours de validité

Durée

2 jours soit 14 heures

Coût

Nous consulter



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation
Certification visée : Certification des Entreprises Extérieures Niveau 2



Pédagogie

► Résultats attendus

Évaluation individuelle des connaissances avec correction collective : 10 questions sous forme de QCM dont 1 éliminatoire et 10 questions ouvertes dont 2 éliminatoires (Note $\geq 15/20$). A l'issue du test et après validation, une attestation de stage et une carte individuelle avec photo d'une durée de validité de 4ans seront remises au stagiaire

► Objectifs pédagogiques

Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels

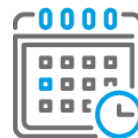
Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, et les responsabilités civile et pénale

Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées

Acquérir une culture sécurité

► Méthodes pédagogiques

Vidéo projection, Divers documents techniques en exemples, Support pédagogique remis au stagiaire.



Calendrier

► Agen

- 23 et 24 Février

► Intervenant(es)

- Organisme partenaire labellisé par France CHIMIE

Cette formation peut être organisée, sur demande, en inter-entreprises. Nous consulter pour avoir un devis et pour connaître les modalités et délais de mise en œuvre.

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

Contexte & enjeux de la sécurité

- Accident du Travail et Maladie Professionnelle, Contexte réglementaire
- Responsabilité pénale
- Acteurs internes et externes de la sécurité

Rôle & responsabilité d'un titulaire d'un certificat de niveau 2

- Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice, Préparer et organiser le travail
- Communiquer et expliquer aux intervenants les documents, Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention
- Être réactif à tout changement de la situation de travail
- Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

Évaluation des risques & définition des mesures de prévention / protection

- Identifier des risques et moyens de prévention
- Méthodologie d'analyse de risques
- Étude de cas : Évaluation des risques des différentes familles de risques abordées en Niveau 1 : Circulation et accès aux sites, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion (ATEX), Electricité, Risque machines, Risque thermique (points chaud/froid), Bruit, vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre, Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, Pression et nettoyage haute pression, Rayonnements ionisants et non ionisants, Sablage, Risque biologique et légionnelle, Travaux à proximité de voies ferrées, Risque d'apportements ...

Plan de prévention

- Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés
- Analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés
- Rédaction d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail

Validité

- 4 ans